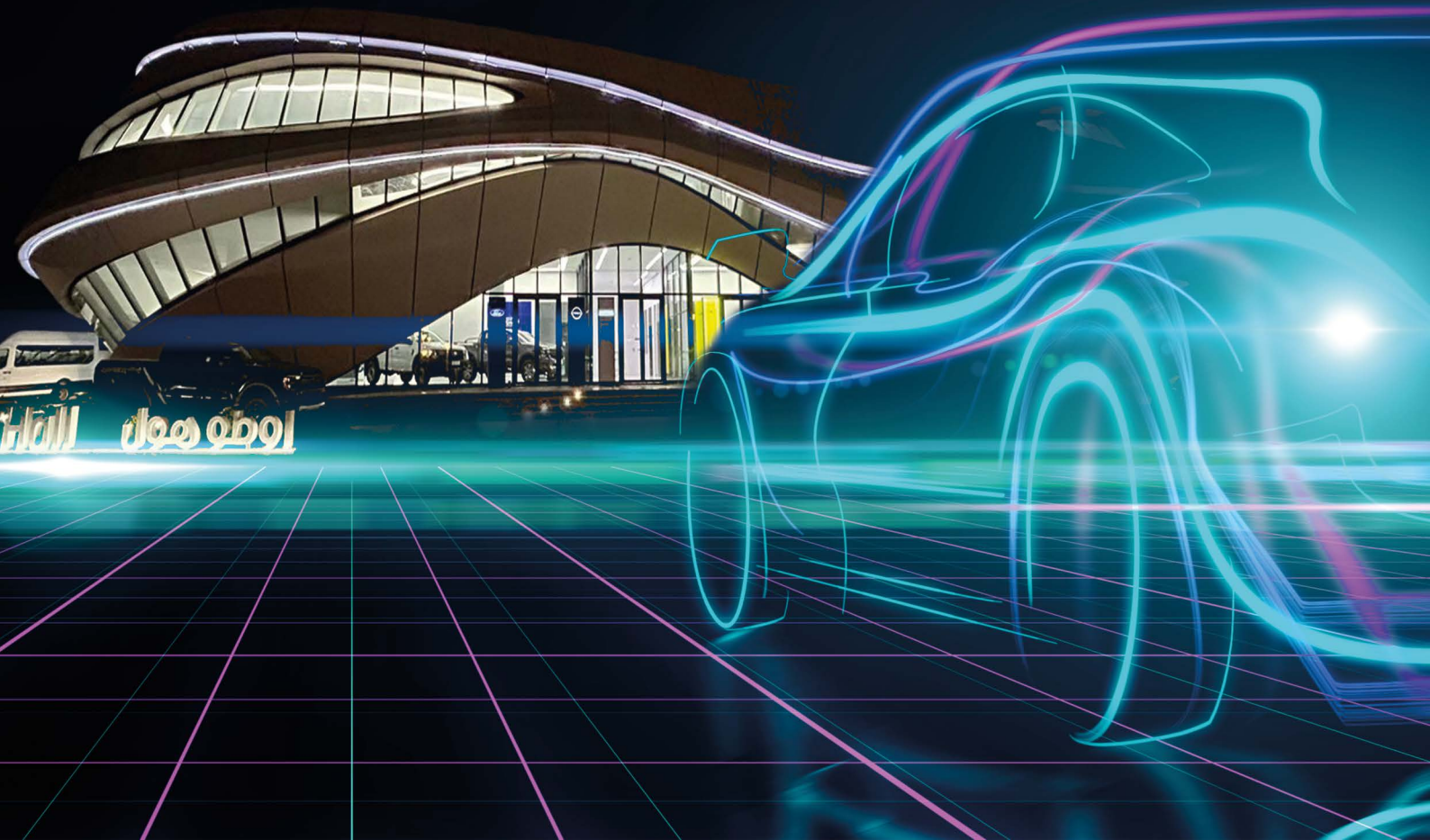


# اوطو هول Auto Hall

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2025



01

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

- Principaux indicateurs
- Contexte & principaux faits marquants
- Performance financière
- Perspectives

02

## COMPTES SOCIAUX

- AU 30 JUIN 2025

03

## COMPTES CONSOLIDÉS

- AU 30 JUIN 2025
- NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

04

## LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- AU 30 JUIN 2025

01

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
AU 30 JUIN 2025**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2025



- ▶ Hausse des volumes de vente et croissance du chiffre d'affaires consolidé
- ▶ Amélioration de l'EBITDA par une meilleure efficacité opérationnelle
- ▶ Poursuite du déploiement du plan stratégique : diversification des offres et renforcement des relais de croissance

## Principaux indicateurs

	30 juin 2024	30 juin 2025	Variation
<b>Vente de véhicules neufs en unités</b>	9 414	10 730	14%
<b>Comptes consolidés en MDh</b>			
<b>Chiffre d'affaires</b>	2 432	2 677	10%
<b>EBITDA</b>	177	241	36%
<b>Résultat avant impôt</b>	61	89	46%
<b>Comptes sociaux en MDh</b>			
<b>Chiffre d'affaires</b>	1 721	2 011	17%
<b>Résultat avant Impôt</b>	173	57	-67%

## Contexte & principaux faits marquants

À fin juin 2025, le marché marocain des véhicules neufs (VP & VUL) a enregistré une progression significative par rapport à la même période en 2024. Le volume des ventes ressort à 112 026 unités en hausse de 36% par rapport à fin juin 2024 (82 286 unités). Cette tendance haussière est généralisée aux deux catégories, avec 12 717 unités vendues de VUL (+54,4%) et 99 309 unités vendues de VP (+34,1%). Ce dynamisme observé sur le marché résulte de l'essor des marques asiatiques et d'une amélioration des conditions d'approvisionnement.

Dans ce contexte, le volume des ventes du groupe Auto Hall a connu une hausse de 14% au cours du premier semestre 2025 par rapport à l'exercice précédent avec 10 730 unités vendues. Cette évolution s'explique par les effets conjugués du renforcement du maillage territorial du Groupe à travers les ouvertures de nouveaux showrooms ces dernières années (Mohammedia et Kenitra en 2023, Tifelt et Tanger en 2024), de l'élargissement de l'offre avec le lancement de nouveaux modèles ainsi que de l'amélioration du mix produit. 3 lancements majeurs de nouveaux produits sont prévus au deuxième semestre. Ils permettront de profiter davantage de la bonne dynamique du marché, de sorte à réduire le décalage entre la croissance des ventes d'Auto Hall et la croissance du marché.

## Performance financière

La progression de 10% du chiffre d'affaires consolidé au titre du premier semestre 2025, pour un total de 2 677 MDH, résulte de la performance commerciale du groupe et du renforcement des relais de croissance. Cette évolution s'accompagne d'une hausse significative de l'EBITDA, en progression de 36%, qui atteint 241 MDH, portée par une meilleure efficacité opérationnelle. Le résultat avant impôt s'établit à 89 MDH contre 61 MDH en 2024 sachant que ce dernier incluait une plus-value immobilière de 53 MDH.

Concernant les résultats d'Auto Hall SA, la baisse des résultats s'explique par l'absence de plus-value immobilière en 2025. Celle-ci s'élevait à 140 MDH en 2024.

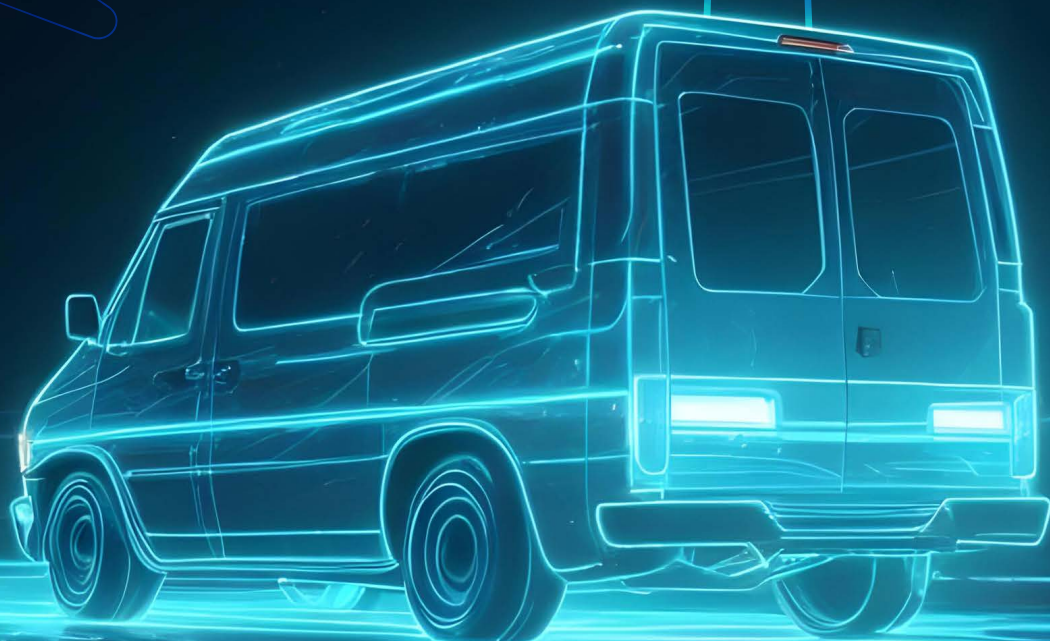
Ces performances financières confirment la solidité des fondamentaux du Groupe.

## Perspectives

Auto Hall continuera le déploiement de son plan de développement en étoffant son offre de nouveaux modèles thermiques et surtout hybrides et électriques au 2<sup>ème</sup> semestre 2025, permettant d'accélérer davantage la progression enregistrée au premier semestre et d'améliorer la part de marché. Le Groupe poursuivra le renforcement de la performance de ses relais de croissance - financement, location longue durée, véhicule d'occasion et assurance - avec une attention constante portée à la satisfaction client. La maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle resteront au cœur des priorités afin d'accompagner la montée en puissance des nouvelles gammes et de soutenir la dynamique du marché.

02

**COMPTES  
SOCIAUX  
AU 30 JUIN 2025**



# COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025



## BILAN ACTIF

du 01/01/2025 au 30/06/2025

ACTIF (En dirhams)		EXERCICE			Décembre 2024
		Brut	AMORT & PROV	Net	
<b>Immobilisations en non valeurs (A)</b>		<b>17 640 727,63</b>	<b>9 675 848,47</b>	<b>7 964 879,16</b>	<b>6 501 613,04</b>
*Frais préliminaires			0,00	0,00	0,00
*Charges à répartir sur plusieurs exercices		17 640 727,63	9 675 848,47	7 964 879,16	6 501 613,04
*Primes de remboursement des obligations					
<b>Immobilisations incorporelles (B)</b>		<b>700 000,00</b>	<b>420 000,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>1 680 000,00</b>
*Immobilisations en recherche et développement		700 000,00	420 000,00	280 000,00	1 680 000,00
*Brevets, marques, droits et valeurs similaires		0,00	0,00	0,00	0,00
*Fonds commercial				0,00	0,00
*Autres immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles (C)</b>		<b>623 515 529,76</b>	<b>300 986 860,59</b>	<b>322 528 669,17</b>	<b>322 876 424,94</b>
*Terrains		83 494 185,95		83 494 185,95	82 294 185,95
*Constructions		251 346 741,21	150 120 260,37	101 226 480,84	99 289 616,11
*Installations techniques, matériel et outillage		59 743 754,11	47 206 297,45	12 537 456,66	14 143 999,76
*Matériel de transport		110 270 481,35	33 143 887,96	77 126 593,39	85 589 717,42
*Mobilier, matériel de bureau		94 558 527,63	70 516 414,81	24 042 112,82	21 784 494,30
*Autres immobilisations corporelles				0,00	0,00
*Immobilisations corporelles en cours		24 101 839,51		24 101 839,51	19 774 411,40
<b>Immobilisations financières (D)</b>		<b>1 365 960 105,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 365 960 105,00</b>	<b>1 243 127 105,00</b>
*Prêts immobilisés		317 215,00		317 215,00	
*Autres créances financières				0,00	1 789 215,00
*Titres de participation		1 365 642 890,00		1 365 642 890,00	1 241 337 890,00
*Autres titres immobilisés					
<b>Écarts de conversion, actif (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
*Diminution des créances immobilisées					
*Augmentation des dettes de financement					
<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>		<b>2 007 816 362,39</b>	<b>311 082 709,06</b>	<b>1 696 733 653,33</b>	<b>1 574 185 142,98</b>
<b>Stocks (F)</b>		<b>189 490 968,09</b>	<b>19 241 049,68</b>	<b>170 249 918,41</b>	<b>157 490 495,81</b>
*Marchandises		182 807 782,06	17 364 802,72	165 442 979,34	154 101 148,33
*Matières et fournitures consommables				0,00	0,00
*Produits en cours		6 683 186,03	1 876 246,96	4 806 939,07	3 389 347,48
*Produits intermédiaires et produits résiduels				0,00	0,00
*Produits finis				0,00	0,00
<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>		<b>2 252 777 763,52</b>	<b>50 765 901,84</b>	<b>2 202 011 861,68</b>	<b>1 925 433 057,12</b>
*Fournis, débiteurs, avances et acomptes		122 917 238,14		122 917 238,14	118 407 585,27
*Clients et comptes rattachés		723 741 414,22	50 765 901,84	672 975 512,38	687 816 612,33
*Personnel		2 168 613,58		2 168 613,58	1 955 035,21
*État		93 099 182,46		93 099 182,46	31 240 915,98
*Comptes associés et sociétés du groupe		1 292 088 051,59		1 292 088 051,59	1 079 423 887,62
*Autres débiteurs				0,00	0,00
*Comptes de régularisation Actif		18 763 263,53		18 763 263,53	6 589 020,71
<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Écarts de conversion, actif (I) (éléments circulants)</b>					
<b>Total II (F+G+H+I)</b>		<b>2 442 268 731,61</b>	<b>70 006 951,52</b>	<b>2 372 261 780,09</b>	<b>2 082 923 552,93</b>
<b>Trésorerie, actif</b>					
*Chèques et valeurs à encaisser		822 534,68		822 534,68	361 284,77
*Banques TG et CP		75 795 012,78		75 795 012,78	311 618 001,47
*Caisse, régie d'avance et accreditifs		2 228 370,32		2 228 370,32	2 232 188,78
<b>Total III</b>		<b>78 845 917,78</b>	<b>0,00</b>	<b>78 845 917,78</b>	<b>314 211 475,02</b>
<b>Total général I+II+III</b>		<b>4 528 931 011,78</b>	<b>381 089 660,58</b>	<b>4 147 841 351,20</b>	<b>3 971 320 170,93</b>

# COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025



BILAN PASSIF		du 01/01/2025 au 30/06/2025	
PASSIF (En dirhams)		EXERCICE	EXERCICE 12/2024
FINANCEMENT PERMANENT	<b>Capitaux propres</b>		
	Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
	Moins, actionnaires, capital souscrit non appelé, capital appelé		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80	251 021 566,80
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	50 294 528,00	50 294 528,00
	Autres réserves	596 402 127,57	596 402 127,57
	Report à nouveau (2)	154 805 162,29	70 238 461,59
	Résultat net en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice	40 690 021,98	185 155 756,70
	Résultat avant impôts		
	<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 596 158 686,64</b>	<b>1 656 057 720,66</b>
	<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Dettes de financement (C)</b>		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PASSIF CIRCULANT	<b>Écarts de conversion, passif (E)</b>		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 596 158 686,64</b>	<b>1 656 057 720,66</b>
	<b>Dettes du passif circulant (F)</b>		
	Fournisseurs et comptes rattachés	781 641 261,54	551 437 811,61
	Client créditeurs, avances et acomptes	22 297 985,07	19 492 928,55
	Personnel	3 856 435,65	1 964 586,30
	Organismes sociaux	10 264 893,61	8 733 240,74
	État	84 230 876,18	9 694 605,70
	Comptes associés et sociétés du groupe	773 132 292,51	506 908 255,83
	Autres créances	2 876 013,92	3 152 557,80
Comptes de régularisation passif	23 465 602,58	12 301 825,31	
	<b>1 701 765 361,06</b>	<b>1 113 685 811,84</b>	
<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>2 842 100,02</b>	<b>1 573 555,40</b>	
<b>Écarts de conversion, passif (éléments circulants) (H)</b>		<b>3 083,03</b>	
<b>Total II (F+G+H)</b>	<b>1 704 607 461,08</b>	<b>1 115 262 450,27</b>	
TRÉSORERIE	<b>Trésorerie, passif</b>		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	650 000 000,00	1 200 000 000,00
	Banques (soldes créditeurs)	197 075 203,48	
	<b>Total III</b>	<b>847 075 203,48</b>	<b>1 200 000 000,00</b>
	<b>Total général (I+II+III)</b>	<b>4 147 841 351,20</b>	<b>3 971 320 170,93</b>

# COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025



## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

DÉSIGNATION		OPÉRATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
		Propre à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
EXPLOITATION	<b>I Produits d'exploitation</b>				
	*Ventes de marchandises (en l'état)	1 923 997 319,00		1 923 997 319,00	1 643 171 585,43
	*Ventes de biens et services produits	101 111 527,33		101 111 527,33	93 496 288,68
	*Chiffre d'affaires	2 025 108 846,33		2 025 108 846,33	1 736 667 874,11
	*Variation de stocks de produits (+ ou -) (I)				
	*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	*Subventions d'exploitation				
	*Autres produits d'exploitation	1 142 400,00		1 142 400,00	1 144 800,00
	*Reprises d'exploitation, transfert de charges	1 288 496,47		1 288 496,47	283 378,54
	<b>Total I</b>	<b>2 027 539 742,80</b>		<b>2 027 539 742,80</b>	<b>1 738 096 052,65</b>
	<b>II Charges d'exploitation</b>				
	*Achats revendus (2) de marchandises	1 696 656 303,98	1 482,60	1 696 657 786,58	1 446 468 503,44
*Achats consommés (2) de matières et fournitures	16 700 047,00	50 811,42	16 750 858,42	16 050 381,02	
*Autres charges externes	121 913 567,93	27 352,37	121 940 920,30	111 963 692,96	
*Impôts et taxes	6 434 677,41	570 481,00	7 005 158,41	7 564 811,52	
*Charges de personnel	102 477 282,64		102 477 282,64	96 854 465,36	
*Autres charges d'exploitation	2 494 999,98		2 494 999,98	2 345 000,00	
*Dotations d'exploitation	26 387 642,00		26 387 642,00	35 139 322,50	
<b>Total II</b>	<b>1 973 064 520,94</b>	<b>650 127,39</b>	<b>1 973 714 648,33</b>	<b>1 716 386 176,80</b>	
<b>III Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>54 475 221,86</b>	<b>-650 127,39</b>	<b>53 825 094,47</b>	<b>21 709 875,85</b>	
FINANCIER	<b>IV Produits financiers</b>				
	*Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	21 520 000,00		21 520 000,00	21 900 000,00
	*Gains de change	18 106,25		18 106,25	
	*Intérêts et autres produits financiers	28 109 396,60		28 109 396,60	28 969 067,86
	*Reprises financières, transferts de charges				5 458,20
	<b>Total IV</b>	<b>49 647 502,85</b>		<b>49 647 502,85</b>	<b>50 874 526,06</b>
	<b>V Charges financières</b>				
	*Charges d'intérêts	39 219 254,38		39 219 254,38	40 016 202,81
	*Pertes de change				5 323,60
	*Autres charges financières				
*Dotations financières					
<b>Total V</b>	<b>39 219 254,38</b>		<b>39 219 254,38</b>	<b>40 021 526,41</b>	
<b>VI Résultat financier (IV-V)</b>	<b>10 428 248,47</b>		<b>10 428 248,47</b>	<b>10 852 999,65</b>	
<b>VII Résultat courant (III+VI)</b>	<b>64 903 470,33</b>	<b>-650 127,39</b>	<b>64 253 342,94</b>	<b>32 562 875,50</b>	
FINANCIER	<b>VIII Produits non courants</b>				
	*Produits des cessions d'immobilisations	12 558 083,52		12 558 083,52	237 040 686,99
	*Autres produits non courants	1 853 823,40		1 853 823,40	1 958 789,17
	*Reprises sur subventions d'investissements				
	*Reprises non courantes, transferts de charges				
	<b>Total VIII</b>	<b>14 411 906,92</b>		<b>14 411 906,92</b>	<b>238 999 476,16</b>
	<b>IX Charges non courantes</b>				
	*Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	12 075 175,44		12 075 175,44	95 296 729,79
	*Subventions accordées				
	*Autres charges non courantes	5 094 554,44		5 094 554,44	2 902 047,14
*Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
<b>Total IX</b>	<b>17 169 729,88</b>		<b>17 169 729,88</b>	<b>98 198 776,93</b>	
<b>X Résultat non courant (VIII-IX)</b>	<b>-2 757 822,96</b>		<b>-2 757 822,96</b>	<b>140 800 699,23</b>	
<b>XI Résultat avant impôts (VII+X)</b>	<b>62 145 647,37</b>	<b>-650 127,39</b>	<b>61 495 519,98</b>	<b>173 363 574,73</b>	
<b>XII Impôts sur les résultats</b>	<b>20 805 498,00</b>		<b>20 805 498,00</b>	<b>24 602 143,00</b>	
<b>XIII Résultat net (XI-XII)</b>	<b>41 340 149,37</b>	<b>-650 127,39</b>	<b>40 690 021,98</b>	<b>148 761 431,73</b>	
<b>XIV Total des produits (I+IV+VIII)</b>	<b>2 091 599 152,57</b>		<b>2 091 599 152,57</b>	<b>2 027 970 054,87</b>	
<b>XV Total des charges (II+V+IX+XIII)</b>	<b>2 050 259 003,20</b>	<b>650 127,39</b>	<b>2 050 909 130,59</b>	<b>1 879 208 623,14</b>	
<b>XVI Résultat net (Total des produits - total des charges)</b>	<b>41 340 149,37</b>	<b>-650 127,39</b>	<b>40 690 021,98</b>	<b>148 761 431,73</b>	

## AUTOHALL S.A.

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025

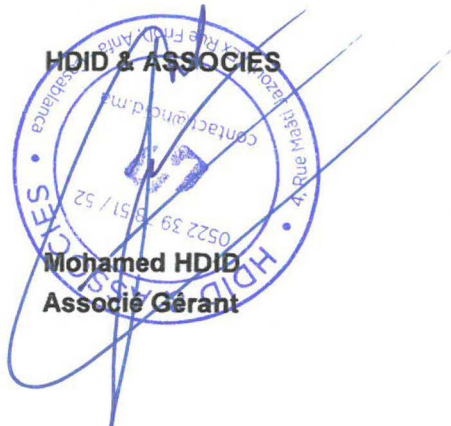
En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AUTO HALL S.A. comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 596 158 686,64 dont un bénéfice net de MAD 40 690 021,98, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société AUTO HALL S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 septembre 2025

#### Les Commissaires aux Comptes



**HDID & ASSOCIÉS**  
Mouhamed HDID  
Associé Gérant



**FORVIS MAZARS**  
**forvis mazars**  
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia,  
7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél. 05 22 42 34 23  
Adnane LOUKILI  
Associé

03

**COMPTES  
CONSOLIDÉS  
AU 30 JUIN 2025**



# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



<b>BILAN ACTIF</b>		
<b>ACTIF (En dirhams)</b>	<b>30 juin 2025</b>	<b>31 décembre 2024</b>
Goodwill	22 148 218,93	22 148 218,93
Immobilisations incorporelles	55 338 846,70	55 238 872,21
Immobilisations corporelles	2 079 633 128,19	2 033 957 084,06
Autres instruments financiers	1 131 031 772,76	799 836 837,19
Impôts différés Actif	23 525 923,49	24 581 723,26
<b>Actifs non courants</b>	<b>3 311 677 890,07</b>	<b>2 935 762 735,65</b>
Stocks	1 328 082 619,71	1 507 663 767,06
Comptes clients	889 038 311,51	856 334 168,62
Autres créances d'exploitation	622 979 310,15	436 247 303,98
Trésorerie et équivalents de trésorerie	272 946 847,07	577 499 912,02
<b>Actifs courants</b>	<b>3 113 047 088,44</b>	<b>3 377 745 151,68</b>
<b>Total actif</b>	<b>6 424 724 978,51</b>	<b>6 313 507 887,33</b>

<b>BILAN PASSIF</b>		
<b>PASSIF (En dirhams)</b>	<b>30 juin 2025</b>	<b>31 décembre 2024</b>
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	603 316 645,99	687 455 195,01
Résultats consolidés de l'exercice	47 305 263,28	17 092 037,28
Capitaux propres part groupe	1 404 588 756,08	1 458 514 079,08
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 404 588 756,08</b>	<b>1 458 514 079,08</b>
Autres passifs non courants	1 572 489 906,04	1 232 996 841,81
Impôts différés Passif	150 465 994,53	144 690 691,12
<b>Passifs non courants</b>	<b>3 127 544 656,65</b>	<b>2 836 201 612,01</b>
Dettes fournisseurs	773 063 693,55	942 108 017,09
Autres passifs courants	467 156 458,40	263 604 982,53
Autres passifs financiers à court terme	2 056 960 169,91	2 271 593 275,70
<b>Passifs courants</b>	<b>3 297 180 321,86</b>	<b>3 477 306 275,32</b>
<b>Total passif</b>	<b>6 424 724 978,51</b>	<b>6 313 507 887,33</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



## COMPTE DE RÉSULTAT

(En dirhams)	30 juin 2025	30 juin 2024
Chiffre d'affaires	2 677 544 850,14	2 432 099 625,22
Coût des biens vendus	2 174 143 733,06	2 013 977 483,59
Charges externes	110 334 011,76	94 879 720,38
Charges de personnel	135 932 699,36	131 353 566,67
Impôts et taxes	15 330 332,71	14 636 167,17
Dotations d'exploitations	131 784 739,52	119 293 497,43
Reprises d'exploitations	11 290 665,46	4 447 847,93
Autres produits	52 611 179,60	192 885 624,12
Autres charges	38 891 208,58	123 942 242,69
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>135 029 970,22</b>	<b>131 350 419,34</b>
Produits financiers	48 682 227,01	28 350 286,64
Charges financières	94 275 556,79	98 586 495,84
<b>Résultat financier</b>	<b>-45 593 329,78</b>	<b>-70 236 209,20</b>
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>89 436 640,44</b>	<b>61 114 210,14</b>
<b>Charges d'impôt</b>	<b>42 131 377,15</b>	<b>41 813 814,99</b>
- Impôt exigible	35 110 503,77	31 455 556,21
- Impôt différé	7 020 873,39	10 358 258,78
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>47 305 263,28</b>	<b>19 300 395,15</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers de dirhams)	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2024</b>	502 945	251 022	687 455	17 092	1 458 514		1 458 514
Dividendes			-100 589		-100 589		-100 589
Affectation de résultat			17 092	-17 092			
Résultat net de l'exercice				47 305	47 305		47 305
Autres Mouvements sur les capitaux propres			-641		-641		-641
<b>Capitaux propres au 30 juin 2025</b>	502 945	251 022	603 317	47 305	1 404 589		1 404 589

# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(En milliers de dirhams)	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>218 005</b>	<b>805 812</b>
Résultat net consolidé	47 305	17 092
Dotations aux amortissements	116 188	236 450
Élimination des impôts différés	7 021	14 460
Produits de cession des immobilisations corporelles	-49 057	-257 500
VNC sur cession d'actifs	32 169	168 237
Variation du besoin en fond de roulement	-5 348	455 890
Autres produits/charges non encaissables	2191	1299
Coût de l'endettement	67 536	169 884
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>-480 962</b>	<b>-242 114</b>
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	-196 633	-338 044
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	49 057	257 500
Variation des autres instruments financiers	-333 386	-161 570
Autres mouvements (GW & Autres Mvts)		
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>173 037</b>	<b>-131 663</b>
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-100 589	-100 589
Dividendes convertis en actions		
Remboursement des dettes de financement	-40 602	-62 978
Coût de l'endettement	-67 536	-169 884
Nouveaux emprunts	114 856	59 967
Titres de créances émis*	270 723	144 024
Autres	-3 815	-2 203
<b>Variation de trésorerie nette</b>	<b>-89 920</b>	<b>432 035</b>
Trésorerie d'ouverture	-1 694 093	-2 126 128
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>-1 784 013</b>	<b>-1 694 093</b>

\*Titres émis par le fond de titrisation

# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



## NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Note 1. Principes comptables

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) version janvier 2012 entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe AUTO HALL sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2015 et telle que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

### Note 2. Périmètre et méthodes de consolidation

#### Filiales

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif et sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Le Groupe contrôle une entité si les trois conditions suivantes sont remplies :

- ▶ Il détient le pouvoir sur l'entité ;
- ▶ Il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ;
- ▶ Il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte de tous les faits et circonstances. De même, les droits de vote potentiels substantifs exerçables, y compris par une autre partie, sont pris en considération.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Les sociétés consolidées sont les suivantes :

Filiales	% Contrôle
SCAMA	100%
SOMMA	100%
SOBERMA	100%
SMAA (Ex SNGU)	100%
Diamond Motors	100%
Leader Location LD (LLD)	100%
Auto Hall.com'	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	100%
Auto Hall Immobilier	100%
SMVN	100%
AFRICA MOTORS	100%
Auto Hall Occasion	100%
Leader Location LC (LLC)	100%
Auto Hall Luxury Motors	100%
Société Marocaine de l'Automobile Moderne (SMAM)	100%
FT Mobility	100%
Automobility Services	100%

# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



## Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

## Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

## Note 3. Principales règles appliquées

### - Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le coût du regroupement d'entreprise (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition) et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étapes).

Le goodwill n'est pas amortissable. Néanmoins, il fait l'objet d'un test de perte de valeur à la fin de l'exercice ou bien s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés.

### - Immobilisations incorporelles - IAS 38 -

Elles comprennent des fonds commerciaux et un goodwill non amortissable. La comptabilisation de ces éléments est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

### - Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non-valeur sont constituées essentiellement de frais d'établissement et de charges à répartir sur plusieurs exercices. Elles ont été éliminées en consolidation.

Les frais d'augmentation de capital sont imputés en diminution des primes d'émission, de fusion ou d'apport.

### - Immobilisations corporelles - IAS 16 -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas de véhicules de service.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

Immobilisation	Durée de vie
Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



## - Avantages au personnel - IAS 19 -

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont évaluées annuellement par actuaire indépendant.

## - Retraitement des impôts - IAS 12 -

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

## - Actions propres - IAS 32 -

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

## - Contrats de location - IFRS 16 -

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et qui vient de remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

## - Incertitude relative aux traitements fiscaux - IFRIC 23 -

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminés par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un éventuel contrôle fiscal.

## - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients - IFRS 15 -

Le Groupe a effectué un diagnostic de mise en place de la norme dès son entrée en vigueur pour l'exercice 2018. L'objectif étant de comptabiliser les produits de vente des biens et services pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens et services.

L'analyse conduite par le groupe s'est articulée autour des 5 étapes suivantes :

- ▶ Identification des contrats avec les clients : principalement la vente de matériels (neuf et occasion), de pièces de rechange, de SAV, location longue et courte durée. Le reste des prestations de services s'annulent en consolidation.
- ▶ Identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat.
- ▶ Détermination du prix de la transaction : Il correspond au montant de la rémunération à laquelle s'attend l'entité à avoir droit, en échange des produits fournis aux clients. Nous notons l'absence de toute composante optionnelle dans les contrats et pratiques commerciales du groupe ainsi que l'absence de toute composante de financement (délai de paiement dépassant 12 mois).
- ▶ Affectation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance.
- ▶ Comptabilisation du chiffre d'affaires lorsque les obligations de performance sont satisfaites : Il s'agit de la date de transfert de contrôle du matériel/pièce ou réalisation du service SAV.

L'analyse des différents produits des activités ordinaires du groupe n'a pas relevé de sujets nécessitant des retraitements spécifiques relatifs à l'IFRS 15.

# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



## - Instruments financiers - IFRS 9 -

Le groupe a effectué un diagnostic de mise en place de la norme dès son entrée en vigueur pour l'exercice 2018. L'objectif étant de définir de nouvelles règles en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture en conformité avec les dispositions de la norme.

### **Analyse IFRS 9 chez les entités du périmètre de consolidation (Hors fonds de titrisation FT Mobility)**

#### **Classement des actifs/passifs financiers**

La classification des actifs financiers en norme IFRS 9 prend en compte le modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif. Ce volet n'a pas d'impact significatif pour le Groupe Auto Hall (hors fonds de titrisation FT Mobility) compte tenu des éléments suivants :

- ▶ L'essentiel des actifs/passifs financiers génèrent des flux de trésorerie qui sont uniquement le remboursement du principal et des intérêts sur le principal restant dû (prêts au personnel, créances étatiques, créances clients, avances fournisseurs, etc) et donc sont évalués au coût amorti,
- ▶ Le groupe ne dispose pas d'actifs financiers disponibles à la vente (titres non consolidés) dont la juste valeur passera en résultat plutôt qu'en réserves (ancienne norme).

#### **Dépréciation**

Les règles actuelles de provisionnement des créances clients du groupe (hors FT Mobility) sont rigoureuses. En effet, elles sont basées sur un mélange de règles statistiques et de l'état d'avancement des procédures judiciaires.

Toutefois, le modèle actuel est basé sur les pertes avérés et ne tient pas compte des pertes attendues à l'initiation introduit par l'IFRS 9. Pour ce faire, le nouveau modèle prend en compte l'ensemble des événements passés, présents, ainsi que les conditions économiques futures afin d'estimer les pertes. La perte de crédit attendue (Expected Credit Loss) est définie comme la valeur actuelle des insuffisances de paiement futur calculée sur une base probabilisée.

L'analyse du volet de dépréciation des créances (clients essentiellement) se présente comme suit :

Le groupe n'offre pas de crédit.

La cartographie des clients du groupe se compose essentiellement des établissements de crédit, organismes publics, compagnies d'assurances et des loueurs. Il s'agit d'une population avec un risque faible de solvabilité.

Les provisions pour dépréciation des créances comptabilisées correspondent à des risques de solvabilité de clients identifiés et sont supportées par des actions en justice. Elles ne traduisent pas un risque de crédit lié au chiffre d'affaires, d'où le fait de ne pas les intégrer dans le calcul de la perte probable.

Le suivi des pertes sur créances sur les 4 derniers exercices ne permet pas de dégager un taux élevé ou significatif pour le groupe.

A la lumière de ce qui a été exposé ci-dessus, le volet dépréciation ne nécessite pas un retraitement spécifique chez le Groupe Auto Hall (hors FT Mobility) pour se conformer à la norme IFRS 9.

Ce travail de simulation est mené à l'occasion de chaque arrêté pour suivi et actualisation.

#### **Volet couverture**

Le Groupe procède à la couverture d'une partie de ses achats stratégiques en devise à travers des contrats d'achats classiques à terme.

Sous l'IAS 39, les instruments dérivés étaient comptabilisés en juste-valeur, et leur variation en résultat. Ce même modèle sera retenu en IFRS 9.

# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



## **Analyse IFRS 9 chez FT Mobility**

Rappel du contexte :

La norme IFRS 9 introduit :

- ▶ un nouveau modèle de classification et d'évaluation des instruments financiers ;
- ▶ un nouveau modèle de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » ;
- ▶ une comptabilité de couverture simplifiée et alignée sur la gestion des risques des entités ;
- ▶ la norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classification des passifs financiers par comparaison à IAS 39.

### **Classification :**

Selon la norme IFRS 9, il existe 3 catégories de classification pour les instruments financiers.

Il est à noter que l'analyse du modèle de gestion et les critères SPPI est primordiale dans le choix de la classification des instruments financiers.

- Coût amorti.
- Juste valeur par le biais du compte de résultat (JVR).
- Juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global (JVOCI).

### **Instruments de dette :**

La norme distingue trois modèles économiques selon l'objectif de détention des actifs financiers :

- HTC - Held to collect : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels ;
- HTC&S - Held to collect & sale : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers ;
- autres/HFS - Held for sale : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

### **Instruments de capitaux propres :**

Deux catégories sont prévues par la norme pour les investissements dans des instruments de capitaux propres :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (JVR) ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (JVOCINR).

À noter, que pour les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

### **Évaluation :**

Actifs au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont évalués à leur juste valeur comptabilisée initialement, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits :

- ▶ diminué des remboursements en principal ;
- ▶ majoré ou diminué des cumuls d'amortissement avec la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- ▶ diminué des dépréciations et des pertes d'irrécouvrabilité.

Actifs à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie ne fait pas objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres recyclables.

# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2025



## Actifs et passifs financiers - Dépréciation

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La nouvelle norme adopte une approche à 3 stages (Buckets) : L'affectation des actifs aux buckets est basée sur l'existence d'une dégradation significative du risque de crédit depuis l'origination.

**Bucket 1** : actifs financiers sans détérioration significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

**Bucket 2** : actifs financiers présentant une détérioration significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

**Bucket 3** : actifs financiers présentant une détérioration significative du risque de crédit et faisant face à des pertes encourues.

- **Mesure de perte de crédit attendue** Le nouveau modèle de dépréciation IFRS 9 se base sur le principe de l'ECL « Expected credit loss ». Il s'agit des pertes de crédit attendues sur les créances que l'entreprise s'attend à ne pas recouvrer, pondérées par la probabilité de survenance de ces pertes sur toute la durée de vie de l'instrument.

L'évaluation de l'ECL se base sur :

- les circonstances en date d'arrêt (Point In Time) ;
- le Forward Looking : prévisions macroéconomiques ;
- les probabilités des scénarios réalisables.

Ces pertes de crédit attendues sont calculées de manière individualisée pour chaque exposition.

Le calcul de l'ECL se base sur 3 paramètres principaux :

- la Probabilité de Défaut (Probability of Default) : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut pour honorer ses engagements sur les 12 prochains mois ou à maturité ;
- la LGD (Loss Given Default) : représente la perte attendue en cas de défaut.

La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.

Il s'agit du pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut courant la durée du contrat.

- L'EAD (Exposure At Default) : représente le montant de l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation soit sur les 12 prochains mois, soit à maturité résiduelle.

## Note 4. Contrôles fiscaux en cours

A la date d'arrêt des comptes, aucun contrôle fiscal n'est en cours au sein des entités consolidées du groupe.

## GROUPE AUTO HALL

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AUTO HALL et ses filiales (Groupe AUTO HALL) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 1 404 588 756,08, dont un bénéfice net consolidé de MAD 47 305 263,28.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe AUTO HALL arrêtés au 30 juin 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 septembre 2025

#### Les Commissaires aux Comptes



HDID & ASSOCIÉS

Mohamed HDID  
Associé Gérant

FORVIS MAZARS



forvis mazars  
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél. 05 22 42 34 23  
Adnane LOUKILI  
Associé

04

**LISTE DES  
COMMUNIQUÉS  
DE PRESSE  
AU 30 JUIN 2025**



# LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE AU 30 JUIN 2025



**28 Février 2025**

Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024



**21 Mars 2025**

Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2024



**26 Avril 2025**

Résultats financiers 2024 et avis de convocation  
à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2025



**28 Mai 2025**

Communiqué de presse post Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2025



**30 Mai 2025**

Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1<sup>er</sup> trimestre 2025



**24 Juin 2025**

Communiqué de presse post conseil d'administration  
du 24 juin 2025 et nomination du directeur général

# اوطو هول Auto Hall

Siège : Km 12, Autoroute Casa-Rabat, Sortie Al Qods - Casablanca Maroc  
Téléphone : 0522 76 14 00/01/02 - Fax : 0522 76 14 14/15

**[Email : autohall@autohall.ma](mailto:autohall@autohall.ma)**

**[www.autohall.ma](http://www.autohall.ma)**